

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU LUNDI 25 FÉVRIER 2019**

**Nadège Lefebvre interpelle le Président de la République sur l'évolution de la fiscalité locale et ses conséquences !**

L'ensemble des Présidents de départements ont été reçus par le Président de la République à l'Élysée le jeudi 21 février dernier, dans le cadre du Débat National ; une première depuis 2017, alors que le Président s'est coupé des élus locaux.

A cette occasion, Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise a été choisie, pour poser, au nom de l'Assemblée des Départements de France (ADF), l'une des 5 questions majeures relative à l'évolution de la fiscalité locale envisagée par le gouvernement. Elle a interrogé directement le Président de la République Emmanuel Macron, sur les conséquences d'une telle évolution qui asphyxierait financièrement les départements et serait négative pour les bénéficiaires des politiques sociales départementales et pour les maires qui ont plus que jamais besoin des collectivités de proximité que sont les départements.

*« J'espère avoir été entendue, a-t-elle déclaré, mais je jugerai de cette rencontre aux actes. Pour ma part, je continuerai à défendre les intérêts du Département de l'Oise, ici, comme à Paris ; afin que nous puissions continuer à assurer nos missions de proximité au service de nos populations. »*

**L'Oise soutient les associations du Département en subventions de fonctionnement**

3 314 000€ de subventions annuelles de fonctionnement aux associations ont été inscrites en crédits pour l'année 2019.

Ont été votées, lors de cette commission, 253 dossiers de demandes de subventions dans les domaines du développement du territoire, social, éducatif et sportif et culturel pour un montant de 1 833 465€.

**L'Oise dynamique : la rénovation du réseau routier prioritaire !**

En 2019, le budget consacré aux routes est en augmentation de près de 6 M€ au total ; pour atteindre 72 M€ dont 62 M€ en investissement.

15 opérations de rénovation de chaussée et d'équipements de la route ont été votées pour un montant de 6.1 M€.

## **L'Oise soutient les agriculteurs**

Un nouveau dispositif financier d'aide à la diversification agricole a été voté. Cette aide doit permettre d'accompagner les exploitants qui s'installent ou modifient leurs productions pour développer des activités de transformation ou de vente directe, par exemple. L'aide départementale permettra également de financer des études et pourra avoir un effet-levier pour la mobilisation de crédits européens. Elle pourra représenter jusqu'à 40 % de la dépense, plafonnée à 50 000€/projet.

## **La santé, une préoccupation majeure du Conseil départemental**

Le Conseil départemental a été sollicité par l'ARS pour cosigner les contrats locaux de santé mentale en cours d'élaboration ou de renouvellement. Ces contrats permettent de fédérer les acteurs médicaux, sociaux mais aussi les représentants des communes ou les forces de l'ordre, pour prendre au mieux en charge les troubles psychiatriques, et trouver des solutions à certaines situations individuelles complexes. Au nombre de cinq, ces contrats couvriront le Clermontois, le Beauvaisis, le Compiègnais, Creil et le Val de la Nonette, qui réunit Senlis, Chantilly et Pont-Sainte-Maxence.

## **L'Oise en soutien aux associations**

23 subventions d'animation locale en faveur d'associations ont été votées pour un total de 30 000€.

### **SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIÈGNE 1**

#### **❖ Rénovation des chaussées et équipements de la route :**

- **125 000 €** pour la RD547 à Rethondes.

#### **❖ Animation locale :**

- **300 €** à l'association de Loisirs de Préclin pour l'organisation de diverses manifestations pour l'année 2019,
- **9 000 €** à l'Imaginarium Festival pour l'organisation de la 6<sup>ème</sup> édition de l'Imaginarium festival les 8 et 9 juin 2019 au Tigre à Margny-lès-Compiègne,
- **500 €** à l'association La Fuzzée pour l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition fu festival « Le Temps qui fuzz », le 28 février à Thourotte et le 1<sup>er</sup> mars 2019 à Compiègne,

- 1 000 € au Pôle artistique et événementiel de l'UTC de Compiègne pour l'organisation de 2 projets : « Compiègne en lumière » le 2 mars et 3 représentations d'une comédie musicale en décembre 2019, à Compiègne,
- 4 000 € à l'association Entr'Aides à Compiègne contre l'exclusion - Epicerie sociale « La Passerelle » pour l'acquisition d'un véhicule réfrigéré.

❖ **Aide de fonctionnement pour les associations:**

- 700 € à la Sauvegarde du Patrimoine des forêts du Compiégnois,
- 4 000 € aux Forestiers privés de l'Oise,
- 20 000 € à la Fondation du patrimoine Région Picardie,
- 300 € au Club Vidéo Multimédia de l'agglomération de la Région de Compiègne,
- 8 000 € à l'association « Pour la culture technologique » de l'UTC de Compiègne,
- 23 850 € à l'association Accueil et promotion de Margny-lès-Compiègne,
- 2 000 € au Club Vidéo Multimédia de l'agglomération de la Région de Compiègne,
- 2 000 € à l'association « Le Fil d'Ariane »,
- 1 960 € à l'APEI de l'arrondissement de Compiègne,
- 20 000 € à la Banque alimentaire de l'Oise,
- 26 600 € aux Familles Rurales - Fédération départementale de l'Oise,
- 1 575 € à l'équipe Saint Vincent de Compiègne,
- 600 € au Association départementale des internes - Déportés - Résistants et Patriotes de l'Oise,
- 600 € à la société locale, moderne et contemporaine de Compiègne,
- 2 500 € à l'association pour le Musée des Brossiers de l'Oise,
- 3 000 € à l'association Cité des Brossiers de Tracy-le-Mont,
- 500 € au Comité départemental de l'Oise de la Fédération Française de sauvetage et de secourisme,
- 1 650 € au Centre archéologique et d'histoire médiévales des établissements religieux,
- 300 € aux Floralines cosaciennes de Choisy-au-Bac.



**Danielle CARLIER**



**Eric de VALROGER**